

santé - sécurité au travail

> ENTRAÎNEMENT DRESSAGE, HARAS

Le Sulky d'entraînement... on en parle !



L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services

Quels droits ?

Quelles obligations ?

Ce qui change !

Lors de la conduite du sulky, vous êtes soumis à un certain nombre de vibrations qui, à plus ou moins long terme, peuvent générer des problèmes dorso-lombaires importants.

Les réglementations sur les vibrations, qui concernent notamment les conducteurs de sulky, ont changé à 2 niveaux :

- dans le champ de la prévention avec la loi vibration,
- dans le domaine de la compensation avec la reconnaissance en maladie professionnelle.

➤ L'obligation de prévention contre les vibrations

Lors de la conduite du sulky, les contraintes posturales importantes ainsi que les vibrations élevées générées par le sulky, peuvent, à plus ou moins long terme, engendrer des lésions du dos irréversibles.

Afin de prévenir ce risque, la loi vibration, parue en 2005 et applicable en 2010 pour l'activité de conduite de sulky, oblige l'employeur à fournir à ses salariés des équipements dits « non-vibrants » ou « amortissants ».

Dans le cas de matériel existant, l'employeur est tenu :

- d'en mesurer le niveau de vibrations,
- de le modifier afin qu'il réponde aux exigences de la loi.



➤ La reconnaissance en maladie professionnelle

Le décret du 22 août 2008 a inscrit le métier de conducteur de sulky dans la liste limitative d'activités du tableau n°57 des maladies professionnelles du régime agricole portant sur les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier.

Ainsi, les drivers seront plus facilement indemnisés pour les affections du dos quand elles sont dues à leur activité professionnelle.

Comment et quoi choisir ?

Dans le cas du sulky, même si l'obligation définie par la loi vibration incombe à l'employeur, il apparaît extrêmement difficile pour ce dernier de modifier à posteriori son matériel. Il convient donc que les fabricants intègrent dès la conception les principes de base de conception d'une suspension (cf. encart).

➤ Ce que vous devez regarder lors de l'achat

Pour être efficace, le système de suspension doit séparer le mouvement du conducteur de celui du véhicule c'est-à-dire qu'il doit vous permettre d'être déconnecté des vibrations transmises par le châssis. Votre siège doit se retrouver positionner sur un berceau dit « suspendu » car séparé du châssis par un système d'amortisseurs. Ce dernier doit pouvoir prendre en compte le poids du driver et être réglé en conséquence de façon simple.

De même, le siège et/ou les cale-pieds doivent être réglables pour s'adapter à la morphologie du conducteur et ainsi éviter que ce dernier ne se retrouve avec les jambes trop tendues ou au contraire trop fléchies par exemple.

Il peut également être envisagé que le sulky soit équipé de repose-pieds pour les déplacements hors entraînement.



Exemple de "berceau suspendu"

Les principes de base de conception d'une suspension sont :

- de séparer le mouvement du conducteur de celui du véhicule par l'introduction d'une souplesse et d'une course utile suffisante, ce qui implique que le support du siège permette un mouvement de plusieurs centimètres
- de s'assurer que la souplesse du système d'amortissement soit suffisante pour filtrer les vibrations et les secousses : trop rigide, le système pourrait avoir tendance à amplifier les vibrations plutôt qu'à les atténuer
- de permettre d'adapter le système d'amortissement au poids de la personne afin d'éviter que le dit système ne soit trop souple ce qui générerait un risque de talonnement sur les butées de fin de course et donc de chocs.

➤ Ce que vous pouvez demander à votre revendeur

Afin de répondre aux obligations de la loi vibration lors de l'achat d'un sulky neuf, vous devez demander à votre revendeur quelles sont les valeurs de vibrations mais surtout d'amortissement du sulky ; valeurs que devrait pouvoir lui fournir le fabricant.

D'autre part, votre revendeur est à même de vous aider au mieux dans le réglage de votre sulky. N'hésitez pas à lui demander conseil voir de négocier avec lui un service après vente comprenant l'aide au réglage et à l'entretien de votre sulky.



Quel entretien pour mon sulky ?

Comme tout matériel, le sulky d'entraînement nécessite un entretien régulier. Le système d'amortissement, quel qu'il soit, ainsi que toutes les pièces articulées qui constituent le sulky doivent être nettoyés voire graissés quotidiennement.

Il convient également d'effectuer régulièrement un contrôle visuel du système pour s'assurer que ce dernier ne soit pas détérioré et donc devenu inefficace.

Les pneus jouent également un rôle dans l'amortissement des vibrations. Leur gonflage doit être vérifié régulièrement.

